

PROGRAMME DE FORMATION – REF FOR 009

« Formation Maintien et Actualisation des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail »

Objectif :

- Le Sauveteur Secouriste du Travail doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et la sécurité autravail.
- Développer ses compétences en matière de prévention des risques.

Pré requis : Être titulaire du certificat de sauveteur secouriste du travail.

Moyens pédagogiques :

- Méthodes participatives, jeux de rôles et mises en situation,
- Analyse des documents apportés par le formateur,
- Support de cours formation « Sauveteur Secouriste du Travail ».

Formateur :

Formateur SST habilité

Contenu pédagogique :

DOMAINE DE COMPETENCES 1

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

- 1 - Être capable de situer le cadre juridique de son intervention,
- 2 - Être capable de réaliser une protection adaptée,
- 3 - Être capable d'examiner la (les) victime (s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir,
- 4 - Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise,
- 5 - Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée.

DOMAINE DE COMPETENCES 2

Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- 6 - Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise,
- 7 - Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention,
- 8 - Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situation (s) dangereuse (s) repérée (s).

Conditions de réussite

Compte tenu de la durée des sessions de Maintien et Actualisation des Compétences (MAC), bien que les compétences de SST soient de nouveau validées lors de ces journées, nous proposons une forme simplifiée de l'épreuve certificative.

La certification dans le cadre d'une session de Maintien et Actualisation des Compétences du SST se déroule sur 2 épreuves à partir d'une seule et même situation de travail ayant généré un accident, définie par le formateur. Le certificat obtenu a une validité de 24 mois renouvelable en 7 heures de formation MAC.

La 1^{ère} épreuve certificative est définie comme suit :

Cette épreuve est effectuée à partir d'une situation d'accident simulée, tirée au sort, parmi des situations ayant entraîné un accident préparé par le formateur.

Pour permettre une adaptation du temps d'évaluation à la durée de la formation (7h00) seuls les indicateurs incontournables des compétences 3.4 et 5 sont repris de la grille d'évaluation du SST.

Il n'est pas demandé au stagiaire de réaliser la totalité de l'action, mais bien de démontrer qu'il a les compétences pour réaliser la conduite à tenir.

La 2^{ème} épreuve certificative est définie comme suit :

Le formateur évaluera le stagiaire sur la même situation d'accident du travail simulée qui aura servi à évaluer ce dernier sur la 1^{ère} épreuve. Pour cela, il questionnera à l'issue de la 1^{ère} épreuve le stagiaire, au travers de questions courtes et simples permettant d'évaluer les compétences retenues dans la grille présentée ci-après.

Seuls les indicateurs incontournables des compétences 6 et 8 ont été retenus. Pour la compétence 7, 2 items doivent être évalués.

L'épreuve certificative 2 peut être réalisée sous différents formats :

- Entretien direct (individuel) avec le formateur,
- En plénière.

Documents délivrés en fin de formation (sous réserve de réussite) :

Certificat SST (carte SST).

Durée	<i>1 journée – soit 7 heures</i>
Horaires	<i>9h00– 12h30 / 13h30 – 17h00</i>
Public concerné	<i>Tout public</i>
Pré requis	<i>Etre titulaire du diplôme de sauveteur secouriste du travail.</i>
Nombre de Participants	<i>4 à 10 personnes</i>
Restauration – Hébergement	<i>Non prévu par ACPS FORMATION (plus de renseignements, contacter le service formation 03.26.47.22.55 contact@acpsformation.fr)</i>

Accessibilité : Si vous avez besoin d'un aménagement particulier, merci de prendre contact avec le service formation (ci-dessous les coordonnées ACPS FORMATION)